M.R.O. 14-5,450—22-10-25.

MADRAS RECORD OFFICE.

Government of Madras.

Revenue DEPARTMENT.

G.O. No. 1008 Press ~~Mis~~

56

Dated 3 — 5 — 1867.

Not to be folded or roughly handled

1008
Mis

No. 56.

Dated 3rd May 1867, No. 1,008.

Miscellaneous.

Read the following Memorials from Mons. Montclar :—

Here enter 28th October 1866.
Do. „ 31st December „
Do. „ 23rd January 1867.
Do. „ 30th „ „
Do. „ 3rd February „
Do. „ 2nd March „

Ordered that the above Memorials be transmitted to the Secretary of State.

(True Extract.)

(Signed) W. HUDLESTON,
Secretary to Government.

Ead, S. T. Augustin,

Copie N°1

Paris 21 Mars 1866.

à Son Excellence Monsieur le Vicomte
Secrétaire d'état Ministre
des Colonies. Londres.

Excellence,

Je prends la liberté de venir observer à votre Excellence, que je viens de voir encore à nouveau au Gouvernement [illegible] de Mr. Medeas, c'est me forcer une fois de plus, à renouveler mes amertumes contre ce Gouverneur.

Qu'il me soit permis d'exposer ici à votre Excellence, les faits qui se rattachent à mon affaire.

1. Toutes les tentatives faites pour établir la culture Européenne de la "Canne à sucre" dans le superbe Delta du Godavery ayant été nulles, et de plus ayant entraîné des pertes considérables, les diverses personnes, qui, les premières l'avaient essayé, je fus invité par le savant Ingénieur Colonel Arthur Cotton" a venir m'établir dans le Delta pour résoudre le problème agricole et manufacturier de l'entreprise sucrière Européenne.

Je reçus de la part des Officiers en général du Gouvernement de la Division du Godavery, l'Estamo la plus sincère et la plus puissante qu'il était en leur pouvoir d'accorder. Tous ces officiers intelligents sachant les difficultés que j'allais avoir à vaincre s'empressèrent d'm'aider en toutes choses dont j'avais besoin.

2. Fortifié par ce support matériel et moral des Employés du Gouvernement je me mis à l'œuvre pour résoudre le problème de Cœur et d'âme.

Par ma foi, jamais problème ne fut mieux résolu, car ma plantation fait économiquement était cependant capable de rivaliser avec les plus belles cultures sucrières des autres Colonies.

Effectivement toutes les personnes du métier qui l'ont visitée en ont été émerveillées, et beaucoup, personnes des îles de Ceylon Maurices, Réunion attendaient la solution définitive de mon succès pour venir s'établir aussi dans le Delta du Godavery.

C'est précisément à ce moment que la superbe plantation allait être convertie en sucre par les appareils les plus perfectionnés, et devait rapporter des bénéfices proportionnés à cette heureuse et active entreprise, récompense à celui qui avait dévoué à l'exploitation ses veilles, ses soins, son temps, son argent... c'est à ce moment que tout est ruiné, par la rupture de la digue de l'Amicut.

Devant un pareil malheur, n'était-il pas du devoir d'un Gouvernement quelconque de venir offrir spontanément un secours matériel pour couvrir la perte énorme, et une consolation morale pour soutenir le courage de l'Industriel qui voit périr sous ses yeux tous les fruits de son travail et diminuer le pain et le confortable de sa famille honorable!

Actuellement Excellence permettez-moi de résumer le plus brièvement possible ce qu'on m'a fait:

Je me rends à Madras pour voir en personne son Excellence Lord Harris et les membres du Conseil.

Je demande une compensation immédiate pour réparer sans délai le malheur survenu.

Une compensation ne plaît pas au Gouvernement de Lord "Harris", mais un prêt peut être obtenu de suite moyennant une assurance sur ma vie. — Son Excellence Lord "Harris" ordonne que la chose soit décidée au plus vite, afin de me mettre en position financière sans délai; mais il est arrivé des circonstances inouies de retard de délai, de combinaisons dans lesquelles le "Solliciteur" du Gouvernement Mr. Boyson a joué un rôle suffisant pour déshonorer un homme dans tout le reste de sa carrière.

A son Excellence Lord Harris, succéda Sir Charles Trevelyan.

Sir C. Trevelyan reconnait que si il m'est dû quelque chose, que c'est une compensation et non un prêt, vu et attendu que le Gouvernement n'est pas un banquier!!... Aussitôt après qu'on m'a fait renoncer à mon droit de compensation moyennant l'assurance d'un prêt, le Gouvernement de Madras sur l'avis du Solliciteur Mr. Boyson déclare la transaction finie!!

J'ai alors (moi présent à Madras) écrit à son Excellence Sir Charles Trevelyan lui prouvant de prouver à mes risques et périls devant Dieu et les hommes de prouver dis-je que Mr. Boyson le Solliciteur du Gouvernement a dégradé de moi que j'ai reçu Contrairement que Donnaran le Gouvernement abaissant précédemment et immédiatement dans la fiche de ses amis et Clients les Princes Marchands Arbuthnot &c. Madras. Après avoir poussé avec indignation cette infâme proposition "Boyson" j'ai reçu enfin la décision que le Gouvernement sur l'avis de son Solliciteur Mr. Boyson ne donne plus rien!... ni compensation ni prêt, ni assistance ni charité.

Sur ce Sir Charles Trevelyan a cette même Excellence Sir Charles Trevelyan a bien laissé faire une enquête par l'Accountant-général de Madras, sur le Collecteur de Vizagapatam sur le Collecteur de North Arcot et pourquoi donc m'a-t-il refusé à moi de prouver que Mr. Boyson était loin d'être un saint-homme. Si c'était une calomnie de ma part alors, de me faire punir comme la mérite tout calomniateur. Excellence je n'avais rien à faire, ni rien à voir dans la structure de la digue de l'Amicut de Godavery. Le Gouvernement vendant cette eau très cher et moi je l'ai achetée forcément très cher, cher et moi je l'ai achetée forcément très cher, si elle pas de culture possible sous le climat brûlant des Indes.

Le Vendeur n'a pu me livrer mon eau, et j'ai été ruiné par ce fait. — L'accident survenu à la digue était-il cependant un accident de Dieu ou de l'homme ?? — C'était un accident de l'homme, négligeant son devoir, attendu que le Chef-Ecluser a été chassé et a perdu son emploi.

Voilà Excellence ce qui est et ce qui reste ma position en Droit en équité, en morale devant le Gouvernement de Sa Majesté Britannique.

Si on n'était violer les règles sacrées de la confidence je puis produire des lettres privées de 5 officiers du Gouvernement de Madras, qui avouent tous, que j'ai été traité dans cette affaire d'une manière cruelle, injuste et immorale.

6 — On me rapproche ou si on m'observe d'avoir beaucoup tardé à réclamer — mais est-ce la raison légale ou morale ?

Ruiné matériellement et moralement dans une lutte inégale avec les Forts des Madras contre moi le faible je quittai l'Inde à moitié assassiné par l'injustice qui ruinait ma renommée d'industriel aux îles de Ceylan, Mauritius, Réunion et Java ! injustice qui a conduit en grande partie ma femme au tombeau car la décision du gouvernement de Madras et toutes les conséquences, lui portaient le coup mortel à elle qui avait participé à mes peines à mes veilles à mes labeurs et qui avait assurément un droit acquis à compter sur un tout autre traitement de ces Messieurs de Madras !..

Il m'a fallu des années et des peines pour pouvoir relever mon courage moral rétablir mes forces matérielles et ma position financière. — Dieu aidant j'ai pu y parvenir et aussitôt que j'ai eu la force de pouvoir renouveler mes plaintes, je l'ai de suite fait ! et ces plaintes, je ne cesserai jamais de les faire entendre tant que je n'aurai obtenu la justice la plus complète que je suis en droit de demander au Gouvernement Anglais, qui m'avait ruiné alors que j'étais publiquement accueilli à résidence scientifiquement et industriellement une grande question aussi importante qui fut celle qui eût tourné à son profit par la Colonisation Européenne dans le Delta du Godavery

Excellence il y a eu bas grandeur et petitesse justice et injustice et je laisse à quiconque le soin de juger de ma conduite dans toute cette triste affaire.

Comme français je me réfère au gouvernement de mon Pays en adressant à son Excellence Monsieur le Ministre des affaires Etrangères copies de toutes mes réclamations En faisant cette démarche auprès de Votre Excellence, j'ai l'honneur de me recommander à votre bienveillante considération, j'ai l'honneur de me dire de Votre Excellence,

le très-humble serviteur

(signé) A. Montclar

Ingénieur civil en résidence à Batavia (Ile de Java)

pour copie conforme

A. Montclar

Batavia 28 Octobre 1866.

To

His Excellency the Governor

of Madras.

Excellence,

J'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre adressée par moi au Secretary of State for India (Sir C. Wood) en date de Paris 21 Mars 1866.

Dans cette lettre est résumée toute mon affaire.

Si actuellement Votre Excellence veut la suivre plus au complet, tous les documents se trouvent à Madras à la Secretary.

En conformité, avec la Résolution N° 847 Dated Madras 31st August 1866, je joins ici ma lettre au Sous-Secretaire d'Etat — India — London.

en [illegible]

Comment de me dire

Votre Excellence,

le très humble dévoué

A. Montclar

Ingénieur civil

Batavia

Copies 3

Washington (Nation) 28 October 1866

His Excellency
The Undersecretary of State
for United States
at the Indian Office
London

(Via Queenstown & Boston)

Sir,

I have the honour to acknowledge the receipt of your despatch No. 605 of the 20th instant, transmitting a copy of a communication addressed to you by Mr. London, at Liverpool, on the subject of the claim of Messrs. Pedro Cantenac & Co. of Bordeaux, for the value of a quantity of claret wine delivered to the Government of the United States at Mobile in the year 1865.

In reply I have to inform you that the papers relating to this claim were transmitted to the Department of State by the Secretary of War, with a request that the claim might be paid, and that the Department has no power to act in the matter.

I have the honour to be, Sir,
Your obedient servant,
Wm. H. Seward

Pers 1866 Oct 28
No. 605.

From
Mr. Montelar

Dated 28th Oct 66.

28 (illegible)

R.L. 2-5-67
J.d. S.M.L.

Sd Wm H Seward
C Edwards 1865

De Madras va t'examiner pour le moment toute l'affaire
je suis assez Monsieur le Sous-Secretaire
que dans sa clairvoyance sera forcé de reconnaître
dans son ame et conscience, que j'ai été
traité d'une manière bien singulière!
Pourquoi?
Monsieur G vend de l'eau à ceux qui en ont
besoin.
Monsieur M qui en a absolument besoin, achète
de l'eau à Mr G.
Monsieur G est obligé par la rupture de la
digue faite par Mr G lui même. Donc il ne
peut pas livrer son eau.
Mr M est ruiné parce fait et réclame modestement
Mr M dit: mes profits devaient être grands;
mais je consens à les perdre; mais vos cinq mes
livres voilà la dépense faite, et comme c'est
une perte totale qui vient de votre fait de
ne pouvoir me livrer mon eau, my Dear
Mr G je désire que vous me compensiez de
cette perte!...
Monsieur G, pour ne pas payer (si c'est possible)
dit à Mr M: mais Dear Mr M, c'était à
vous de connaître la structure de ma digue G.
Mr M se défend prouve démontre, mais hélas!
au lieu dit à la fin: "Vous n'aviez Rien!!..
car c'est l'avis de l'illustre B!! et puis nous
sommes le puissant G!.. et pourquoi?.. "quia
Nominor Leo" — "quia fortissimus sum"!..
Evidemment, c'est parceque vous êtes le plus
fort, que vous devriez être plus juste Mr G.
Profondément convaincu, Monsieur le Sous-
Secretaire d'Etat, que le grand G des Louves
"for India" est beaucoup plus fort en force
en justice, en équité que le grand G
de Madras, je viens vous prier

Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat
D'ordonner que G° Madras paye M
avec Capital, intérêts, dommages et intérêts
La "Compagnie de l'eau" de "Sheffields" a
été condamnée pour avoir donné accident
= tellement trop d'eau à la ville de
"Sheffields".
Comme le Vendeur d'eau Mr G n'en a pas
donné du tout à Mr M, il est évident qu'il
doit être doublement condamné, archi-condam
= né.
Le jour qu'arrivera cette condamnation
sera un beau jour pour moi!.. je pardon=
=nerai à tous mes ennemis anciens et
modernes en criant:
"Vive la Justice de l'Angleterre"!
et que "Dieu protège la Reine" Dont
vous avez l'honneur Monsieur le Sous-
Secretaire d'Etat d'être
le fidèle sujet et dévoué serviteur.
Dans cette attente, j'ai l'honneur de
me dire, Monsieur le Sous-Secretaire
d'Etat,
Votre très-humble serviteur
A. Montclar

Ingénieur-civil
Batavia

Inde à Pondichéry 16 Novembre 1866.

Son Excellence

Monsieur le Président

de la

Excellence,

Je me serais aussi utile qu'agréable
à votre Excellence voulait bien
me faire l'honneur d'examiner en
personne tous les documents relatifs
à ma légitime réclamation contre
le Gouvernement de Madras pour
les années 1858, 1859 et 1860.
Mes plaintes se trouvent succinctement
résumées dans la lettre adressée
par moi à Sir Charles Wood
ex-Secrétaire d'Etat pour l'Inde et
dont copie vient d'être remise au
Gouvernement de Votre Excellence.
D'après la teneur des Résolutions
N° 847 en date de Madras 31 me
Augustus 1865.
Votre Excellence remarquera
Dans cette lettre je me crois de
accuser la Sollicitude du Gouverne-
ment d'avoir aidé mes ennemis
consommer une ruine et [illegible]

Après 6 années d'absence du sol Indien
d'où j'étais parti à la suite de ma
famille entière et entière, et à
chercher un avenir plus
heureux ailleurs pour les miens et
moi, il m'est accordé par les faits
d'une meilleure fortune, et par la
grâce de la Providence, de revoir
pour quelques semaines cette terre,
où j'avais laissé comme un gage,
de force ma jeune famille ruinée
par les faits combinés d'implacables
ennemis....

Le temps, Excellence au lieu d'aider à
me faire oublier mes griefs et mes plaintes,
ne sert au contraire qu'à les rendre plus
amers. car une séparation forcée de près
de 7 années du sein de ma famille
alors ruinée, est un vide désireux que ni
l'or et l'argent ne peuvent jamais combler
dans le cœur de l'homme qui sent et
comprend les devoirs de père de famille à élever.
Chargé d'être créé par Dieu ici bas,
expiation d'un châtiment des peines ou de joie
La civilisation humaine donne à l'homme
la faculté de prendre les siennes par la
parole ou par écrit.
Excellence j'ai écrit les miennes veuillez
m'accorder une consolante satisfaction
celle de les lire et de les examiner en
personne.

en 1859 je proposais au gouvernement de Sa
Charles Trevelyan de me couvrir à mes risques
et périls la part prise par les Solliciteurs
du gouvernement pour sauver les intérêts
de mes adversaires ou de confondre
ma ruine.....
Ces preuves, je les ai encore en ma possession
=ciné en 1866 elles sont par devant
en original, et si pour conviction votre
Excellence en éclairant sa conscience ces
preuves peuvent encore être nécessaires au
jugement de ma légitime cause, auprès du
gouvernement de Sa Majesté Britannique
je me ferai un
Devoir de les fournir à
Votre Excellence.
Votre Excellence devra alors à même de juger
ou peut aller l'arrogante impudence de
gens sans honneur masqués par le voile
d'une renommée mondaine sans doute
.... J'avoue, que j'ai pu expliquer par-
fois ma cause dans des termes peu officiels
peu diplomatiques; mais la diplomatie
n'est pas l'art de chacun.
L'Industriel et le Diplomate sont deux
hommes d'une nature différente.
Excellence, en Droit, on équité, on ne
considère pas des termes; mais on apprécie
des faits.
Ce sont ces faits, que je viens prier
Votre Excellence d'examiner avant
de les transmettre à Monsieur

le

Gouvernement
des Etablissements Français
dans l'Inde

Cabinet du Gouverneur.

Pondichéry, le 20 Novembre 1866

10

N° 25

Monsieur le Gouverneur,

Un ancien habitant de Pondichéry, M. Monticlar, aujourd'hui établi à Batavia en qualité d'Ingénieur civil, est venu me prier de solliciter l'attention personnelle de Votre Excellence en faveur d'une réclamation pécuniaire qu'il adresse au gouvernement de la Présidence de Madras, comme ancien propriétaire d'une exploitation agricole dans le Delta du Godavery. Sans me faire juge de ses inspirations, je dirai franchement qu'il redoute les idées préconçues de quelques membres de l'ancienne administration de Madras qui sont encore aujourd'hui en fonctions.

D'après les renseignements que je me suis procurés

A Son Excellence le Très-Honorable Gouverneur de la Présidence du Fort Saint George, Madras.

Votre Secrétaire d'Etat pour [illegible] à Londres avec l'opinion de Votre Excellence.

J'ai l'honneur de me dire cette attente de Votre Excellence

Les très-humble et obéissant ser[illegible]

H. Monticlar

Ingénieur civil

Adresse à Pondichery (Inde) Rue [illegible] (Ile de Java)

procurés, M. Montclar jouit ici de la réputation d'homme estimable, très laborieux, actif et intelligent; il inspire généralement de l'intérêt, c'est ce qui me décide à me faire l'interprète de son désir tendant à ce que Votre Excellence prenne personnellement connaissance de sa réclamation et des pièces produites à l'appui.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de la haute considération, avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence,

Le très obéissant serviteur,

Le Commissaire Général de la Marine,

Gouverneur des Etablissements français de l'Inde,

Lettre adressée en triplicata

Pondichéry 31 Décembre 1866

1re

(1)

To

The Under-Secretary of State
for India
at the India-office
London. S.W.

(par l'entremise du Gouvernement de Madras)

Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat,

J'ai l'honneur de confirmer ma lettre à vous adressée par l'entremise du Gouvernement de Madras en date de Batavia 28 Octobre 1866.

Dans l'espérance que cette lettre parviendra à sa haute destination, je prends en attendant la liberté de vous fournir Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat, les éclaircissements suivants, appuyés par des faits irrécusables que voici:

1.- En lisant la lettre marquée N°1 vous serez convaincu de la moralité de Mr. Bayson & le sollicitateur du Gouvernement et aussi celui des Mess.rs Arbuthnot & Co.) posant un de ses nombreux "Ultimatum" à mes solliciteurs Mess.rs Wilkins & Shan".

Il importe à vous faire remarquer Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat, que l'établissement de "Valagathodoo" en Mai 1859 est composé:

(2) (a) De 475 English-Acres plantés en Cannes à sucre dont 5 Acres sont la part personnelle de Mr. Montclar et à ses risques et périls, et dont 470 Acres sont la part personnelle de Mess.rs Arbuthnot & Co. et à leurs risques et périls.

Pour subvenir à son temps des soins et peines, Mess.rs Arbuthnot & Co. accordent à Mr. Montclar sur leurs 470 Acres la moitié (b) susdite.

Les

(6). Les 30,000 Roupies que devait donner le Gouverne=
=ment de Madras, soit comme compensation, prêt,
ou assistance étaient accordés pour les 75 Acres et
nullement pour les 475 Acres !... (1)
Avec 30,000 Rs il est possible à Mr Montclar de payer
la perte survenue de 14,000 Roupies (dues par Montclar
à Messrs Arbuthnot & Co) puis avec les 16,000 autres
Roupies restant, de relever totalement le malheur
survenu aux 75 Acres ; mais avec ces 30,000 Roupies
il est impossible à Montclar de relever 475 Acres !..
...il faudrait au moins à Mr Montclar 120,000
Roupies pour relever les 475 Acres.

(c). Mais si comme l'exige Mr Boyson les 30,000 Rs
doivent aller à ses clients Messrs Arbuthnot & Co
(immediately Mr Montclar receives the 30,000 Rs) il
est évident que non seulement c'est une transaction
ridicule, mais de plus immorale en effet.

2. - Si Mr Montclar comme l'exige Mr Boyson est forcé
de donner à ses clients Messrs Arbuthnot & Co les 30,000
Rs que lui restera-t-il pour faire valoir ses 475
Acres ?.... Rien !!..... Messrs Arbuthnot & Co voyant
que tout est douteux par un accident n'ont plus de
confiance dans l'avenir de l'affaire et veulent se
débarasser, pourvu qu'ils attrapent d'abord et de
suite les 30,000 Roupies - Or pour parvenir à leur
but, Mr Boyson exige que : "the Estate to be
" mortgaged first to Government for the 30,000 Rs
" Secondly to Arbuthnot & Co for the value of the
" Stock, less the balance of the 30,000 Rs (2)

(1) Les 75 Acres de Montclar étaient lors de la rupture de l'Amicat, en Novembre 1857, prêts à être récoltés et manipulés par les Machines érigées à "Valagathoodoo" à cet effet, tandisque les 400 Acres de Arbuthnot & Co n'étaient encore qu'en friche - Motif qui constituait un droit moral et légal d'indemnité aux 75 Acres, et nullement aux 400 Acres !...

(2). En agissant ainsi, on eût obtenu d'abord les 30,000 Rs, puis le pro=
=duit de la récolte pendante de 475 Acres, et après quoi on eût abandonné Montclar et Valagathoodoo en face du Gouverne=
=ment joué et trompé !!.... Par qui ??.....

Messrs Arbuthnot & Co et Mr Boyson savent parfaitement
que les 475 Acres de Valagathoodoo sont en général
les "Circars-lands" c'est-à-dire des terres du Gouver=
=nement de la Compagnie, louées aux "Ryots"
et les quels "Ryots" ne peuvent jamais être dépos=
=sédés, tant qu'ils paient leur taxe au Gouvernement.

(d). Donc Montclar pour ses 75 Acres, comme Arbuthnot
pour leurs 400 Acres ont été obligés de sous-louer
à l'amiable ces 475 Acres de terre aux "Ryots"
et ces Messrs "Arbuthnot & Co" ces Princes de
Madras et Mr "Boyson" ont l'audace de me
proposer que j'aille donner en mortgage au Gou=
=vernement (que peut-être ignorait ces circonstance)
une terre Sous-louée de 475 Acres de "Circars-
-lands" appartenant au Gouvernement lui-même !
Pour tout homme sérieux il est évident que une
telle transaction est chose inouie !!.. et cependant cette
transaction aurait eu lieu sans ma fermeté à la
repousser avec indignation et par le moyen légal.
En effet j'intentais de suite un procès à Messrs
Arbuthnot & Co et comme dans ce procès il devait
résulter du scandale le dit procès fut arrêté à
l'amiable par l'engagement suivant (marqué n° 2)
Engagement amiable encore violé par mes
Adversaires puissants, comme le démontrent
les lettres (marquées n° 3 et n° 4)

3. Le Gouvernement de Madras ne m'ayant pas
remis (sur l'avis de son Solliciteur Mr Boyson)
les 30,000 Rs de compensation ou prêt je me
suis trouvé ruiné !...
En sus des 52,000 Roupies de Création première.
(comme mentionnées dans mon mémorial à son
Excellence "Lord Harris") il faut ajouter 14,000
Rs dont Messrs Arbuthnot & Co ont pris jugemen
évidemment contre moi devant la Cour de
Rajahmundry, et cela par pur moyen de
Vengeance, afin de ruiner totalement mon
crédit (voir ce jugement marqué n° 5)
A ces sommes de 52,000 Rs et de 14,000 Rs
il faut en joindre d'autres aussi graves faisan
un

un total de 113,000 Roupies comme expliqué par des détails dans mon Memoire à son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires-Etrangères à Paris.

Tous ces détails peuvent être examinés par vous Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat for India en en faisant la demande à Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat for Foreign-Affairs à Londres, qui a reçu en communication tous les papiers relatifs à mon affaire et que je présume les a encore en sa possession ou de non peut les avoir quand il la désirerait.

4. En conclusion Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat je termine en me recommandant à nouveau à l'équité et à la justice du Gouvernement de sa Majesté Britannique dans une affaire où j'ai été ruiné foulé aux pieds, écrasé pour avoir résisté à des propositions non conformes aux règles du droit et de l'honneur que me faisaient les Grands-Princes-Marchands "Arbuthnot & Co" de Madras, appuyés du Solliciteur du Gouvernement Mr "Boyson"

Plein de confiance en ma cause juste et légitime j'ai l'honneur de me signer Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat

Votre très-humble serviteur.

A. Montclar

adresse:
A. Montclar
Ingenieur-civil à
Batavia (Ile de Java)

Nota - La pièce N° 5 qui est le jugement obtenu contre moi par Mrs Arbuthnot & Co sera adressé aussitôt qu'il me sera possible d'en avoir une copie officielle de la Cour de Rajahmundry.

A. Montclar

Rec'd 1867. Oct 4
Pro: of Govt Facility
No. 606.

From

Mr. Montclar.

Dated 31st. Decr
1866.

1°. Que le document N°1 (extrait de mes livres de comptabilité) porte à 52,000 R^s la somme exacte dépensée en création première à "Valagathood" et somme entièrement perdue en plus de trois années de mon temps. — R^s 52,000

2°. Que le document N°4 en réponse au document N°3 porte à 8000 R^s la perte survenue sur les plants de mes 75 Acres devant tenir de soutien pour mes autres plantages — R^s 8,000.

3°. Que le document N°8 prouve une perte de 7.500 R^s en un "Moulin à canne de Sucre de Construction Anglaise spécialement pour les 75 Acres — R^s 7.500

Le total perdu par Montclar en création Industrielle et agricole depuis le 13 Septembre 1859 — R^s 67.500.

4°. La perte manufacturière en produits Sucre Rhum (comme demandée par le document N°3 et répondue par le document Roque N°4 et selon l'estimation minimum 30,000 R^s — 30,000.

Le total — R^s 97.500.

5°. Après ma ruine totale une misérable balance de 13,500 à 14,000 R^s au plus, est due à mes Banquiers Mess^rs Arbuthnot & C^e et ces Messieurs au lieu de me laisser paisiblement travailler à Valagathood pour me permettre de me relever et de les payer sont les auteurs (avec l'aide de M^r Bayon) que le Gouvernement ne m'a pas accordé une compensation aussi légitimement due en droit qu'en équité Non satisfaits de cela ils emploient en plus leur influence celle de leurs amis pour me ruiner aussi matériellement et moralement par ailleurs en adressant à l'île de "Java" leur carte, sur la quelle est de leur écriture : "Armand Montclar "a rogue" !... Quoi ??... Sur une ruine totale de 111,000 Roupies c'est-à-dire 97,500 R^s plus 13,500 R^s) ne devoir que 13,500 R^s = est-ce là la conduite d'un Rogue ?...

Depuis

Depuis une somme de 2000 R^s ont été soutenue par Mess^rs Arbuthnot & C^e en procédure inutile et ces frais ils veulent encore les augmenter tant et plus — Cependant pour les éviter je me tiendrai, Mons^r le Sous-Secretaire d'Etat à la décision du Gouvernement de Sa Majesté Britannique à mon égard, sur la plus stricte "Défensive" me réservant après la faculté de prendre l'Offensive la plus énergique contre des actes que répugnent à qualifier Mons^r le Sous-Secretaire d'Etat voici en résumé les conséquences effrayantes de cette affaire :

(a) — Dépens de trois années de temps entièrement perdu à Valagathood en 1857-1858-1859 et une perte totale argent de 113,000 R^s sur la quelle somme il faut ajouter les intérêts perdus de 1859 jusqu'à 1867.

(b). Après ma proscription de Valagathood, persécution morale et matérielle de mes ennemis partout ou ils peuvent et par tous les moyens possibles de 1859 jusqu'à 1867 !!... Et tout cela pourquoi ?... En voici le Secret : Parce que la "Colonisation Européenne" dans le Delta du Godavery eût formé une Centralisation contraire aux intérêts des "Monopolistes" Mess^rs Arbuthnot & C^e Néanmoins, quelque contraire qu'elle eût pu leur être, la Centralisation Européenne Industrielle, aurait eu lieu, si j'avais pu recevoir à temps 30,000 misérables roupies ! J'eusse alors payé 13,500 R^s aux Monopolistes Arbuthnot & C^e et fort des 16,500 autres roupies restant, appuyé de mon expérience et de mon industrie je les aurais salués et remerciés en faisant prospérer mes 75 Acres !... Mess^rs Arbuthnot & C^e l'ont si bien compris Mons^r le Sous Secretaire d'Etat for India qu'ils ont employé toute leur influence habituelle, pour ne pas être payés de la Balance de 13,500 R^s !... mais pourvu qu'ils ruinent le premier individu qui posait le jalon certain de la Colonisation Européenne

Européenne et cet infirmier était moi assuré du
Concours et de l'appui du Gouvernement [illegible]
Je termine, Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat,
car bien qu'il me reste encore beaucoup de
choses à vous faire connaître, il me semble
avoir dit suffisamment pour éclairer la
Conscience des Hommes d'Etat qui compo-
=sent le Gouvernement de Sa Majesté
Britannique et pour attirer sur
moi la protection qui m'est acquise
par le Droit et l'équité.

Plein de confiance en la prompte
décision du Gouvernement de Sa
Majesté Britannique
J'ai l'honneur de me dire,
Monsieur le Sous-secretaire d'Etat
Votre très humble Serviteur
A. Montclar Mg
Ingenieur-Civil
à
Batavia
(Ile de Java)

Rec'd 1867. Oct. 8
No. of Dispatch 609.
From
Bro. Prentice

Dated 23rd Aug. 67

India — Pondichery 30th January 1867

Letter addressed
in
triplicate

To
The Under Secretary of State
for India
at the India-Office
London S.W.

(par l'entremise du Gouvernement de Madras)

Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-
-joint copie attestée officiellement de la lettre
de Mr J. Young le partner des Messrs Arbuthnot
& Co alors spécialement attaché à toutes les
affaires agricoles et industrielles dans lesquelles
la Maison Arbuthnot & Co était engagée.
Par la lecture de cette lettre il vous sera facile
de voir, Monsieur le Sous Secretaire d'Etat
combien les affaires d'entreprise de Valagalthoo
étaient laissées à mes risques et périls et
de voir d'une manière évidente: que toute
remarque ou objection cherchant à démontrer
le contraire ne saurait être conforme à
la vérité.
Après avoir fourni cette nouvelle preuve et
préparé à fournir toutes celles qui pourrai-
=ent m'être demandées.
J'ai l'honneur de demeurer
Monsieur le Sous secretaire d'Etat
Votre très-humble Serviteur
A. Montclar Mg
Ingénieur-civil
à Batavia
(Ile de Java)

Rec'd 1867. Office
Pro. of Govt for day
No. 608.

From.
Mr. Montelar

Dated 30th day /67.

pour les affaires de Montclar passé en 1859 à
Valagathodoo ont avec leur mobile délicatesse
Intellectuelle mis arrêt et saisie sur les
Dix actions des mineurs "Montclar" entre
les mains du Directeur de la Banque de
Madras.
Cette circonstance nouvelle de l'acharnement
quand même de mes adversaires de 1859
vous fera sentir sans nul doute Monsieur
le Sous-Secretaire d'Etat l'importance
d'avoir au plus vite possible l'assistance
financière qui m'est légitimement due
par le Gouvernement de Sa Majesté
Britannique; afin de pouvoir me
permettre de prendre non plus de mesures
défensives que j'adopte contre mes
adversaires, mais des mesures "offensives"
qui ne peuvent être exécutées efficace-
-ment qu'avec la "finance"
Plein de confiance dans la légitimité
et la sympathie que doit inspirer
ma cause à tout cœur honnête
et juste
J'ai l'honneur d'être
Monsieur le Sous Secretaire
d'Etat for India
Votre très-humble serviteur
H. Montclar C.
Ingénieur-civil à
Batavia
(Ile de Java)

Letter Dispatch
en triplicate

Batavia 2 Nov 1867 No

To
The Undersecretary of State
for India
India Office
at the India Office
London S.W.

(Par l'entremise du Gouvernement de Madras)

Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat

J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe
Duplicate et Triplicate
Du Document originaux concernant
Du Traité d'Amitié et de Navigation conclu
Entre la Cour de Batavia et celle de Siam
Notre Auguste Souverain, Sa Majesté
Pour nous mettre en état d'échanger
Nous avons donné les ordres nécessaires
Monsieur le Sous-Secretaire d'Etat
aussi ici copie de ma lettre
Pour Sa Majesté
Pour Sa Majesté
Pour Sa Majesté

Translation. N°

From Mr. A. Montelar, Civil Engineer, Batavia, to H.E. the Governor of Madras, dated Batavia, 28th Oct. 1866.

I have the honor to forward to you copy of the letter I addressed to the Secretary of State for India (Sir C. Wood) from Paris under date 21st March 1866. In this letter is recapitulated all my affair.

If Your Excellency really wishes to examine more at length all the papers, they may be found at Madras with the Secretary.

In conformity with the Resolution N°. 847 dated Madras, 31st August

Rec'd 16th Dec. 1866
Rec'd 22nd March 1867
Rec'd [illegible]

From
Mr. Montelar

2 [illegible]

Copy forwarded [illegible]

31 August 1866. I enclose three copies of my letter to the Under Secretary of State for India — London, S.W.

True translation
J.W. Lyons.
French Translator.
2-5-67.

Revenue Department

~~8th~~ 11th

Proceedings of the Madras Government

Under date the 3d ~~April~~ May 1867.

Read the following

Memorials from Mons:

Montelar -

Here enter 28th October 1866

" " 31st December "

" " 23d January 1867.

" " 30th — " — "

" " 3d February " —

" " 2d March " —

Ordered that the

above Memorials be

transmitted to the Secretary

of State. —

14

Revenue 1867. Oct 28th

No. of Govt Order

Forwarding

Brs. Bruntelar -

Dated 28th Oct 1866.

Forwarding copy of a Letter addressed by him to the Secy of State in which a Letter to the Governor with a Letter to the under Secy: of State in relation to

Reported to England
by 11th Mail No 30 of 1867.
J. Mills

Revenue 1867 4th Septr
Pro of Govt for May

No 1008
Pro of the Madras Govt
dated 3d May 1867.

Monsieur Monticlar's
Memorials transmitting
to the Secretary of State
ordered.

No 56

Copy Franc. Addressed 65